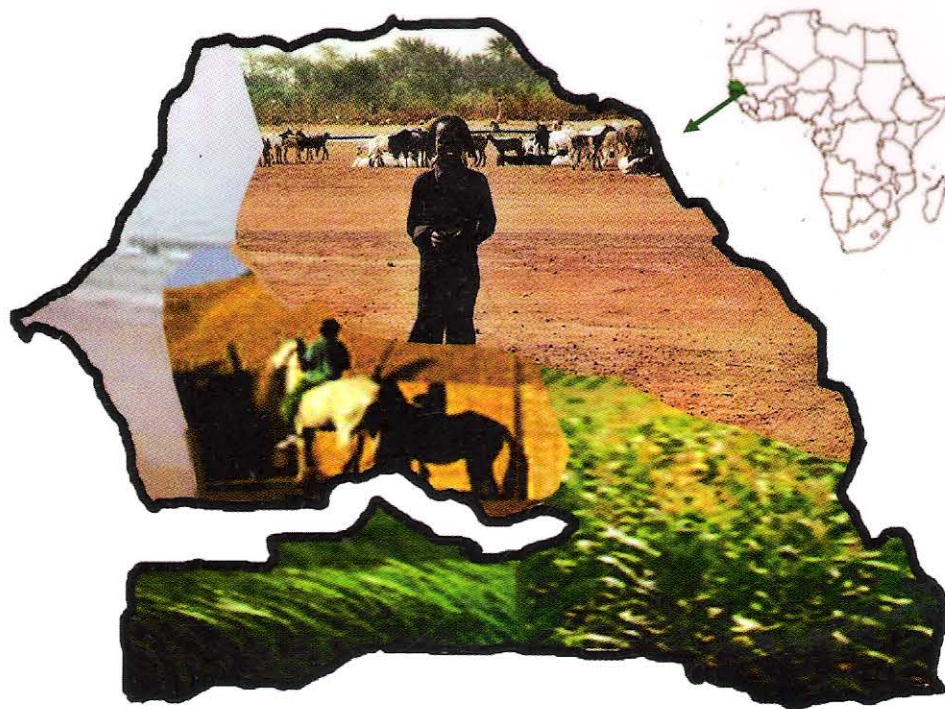


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE



SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SÉNÉGAL

Edition 2005

Directeur Général, Directeur de Publication :	Babakar FALL
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale :	Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales :	Ibrahime SARR
Directeur du Management du Système d'Information Statistique :	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation d'Harmonisation, de Coordination et de Coopération Internationale :	E.Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE :

Abdou Salam Thiam -- Hamidou Bâ -- Mamadou Ndao – Sitapha Diamé – Momar Ballé Sylla – Mme Aïssatou Guèye Thiam -- Mbacké Bâ -- Bakary Djiba

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de Saint Louis Point E Dakar. B.P. 116 Dakar R.P --

Tél. : (221) 824 03 01 (221) 825 33 32 (221) 825 00 50 Fax : 824 90 01

Site Internet : www.ansd.org e-mail : statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Diffusion de la Documentation et des Relations avec les Usagers



COMITE DE REDACTION	
CHAPITRES	REDACTEURS
0. PRESENTATION DU PAYS	Coordination: E.H. MALICK DIAME – MORY DIOUSS
1. DEMOGRAPHIE	Mme Vénus Sarr Thiaw
2. EDUCATION	Atoumane Ndiaye
3. EMPLOI	M. Papa Ibrahima Sylmang Sène
4. SANTE	Binta Mbow
5. ASSISTANCE	Mme Salimata Diallo Seck
6. AGRICULTURE	Ousseynou SARR / Issa Wade
7. ENVIRONNEMENT	Mam Siga Dia
8. ELEVAGE	Ousseynou SARR / Mamadou Cissé
9. PECHE MARITIME SENEGALAISE	MME Astou Ndiaye
10. TRANSPORT	Papa Seyni THIAM / Sylvain Pierre Ndione
11. TOURISME	Papa Seyni THIAM / Mme Rama Fall Gaye
12. JUSTICE	Mme Fatou Faye Mbessane
13. BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	Amadou Bamba DIOP
14. INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU / Sylvain Pierre Ndione
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amadou BAO / Mbaye GUEYE
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda Balle
17. COMPTES ECONOMIQUES	Insa Sadio
18. PRIX	Antoine Sanka
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou Aw / Mamadou Cissé



Mise à jour : février 07

XI JUSTICE

INTRODUCTION

Le présent chapitre fournit les principales informations sur les différentes directions du Ministère de la Justice. La Direction de l'Administration Pénitentiaire produit des statistiques qui nous permettent d'avoir une idée globale sur l'évolution de la population carcérale. Ceci permet de mesurer l'ampleur des différentes infractions, de comprendre leurs flux et d'élaborer une politique à fin d'éradiquer tous ces maux en tenant compte des réalités socio culturelles du pays. Pour la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale, les données statistiques pour l'année 2005 ne sont pas disponibles à la date de parution de cette édition. Aussi les analyses portent t-elles sur l'année 2004.

1. ETAT DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DES PRISONS

Par rapport à l'édition passée, les lieux de détention n'ont pas évolué et leur nombre reste constant.

Trente sept (37) lieux de détention répartis comme suit :

- 32 Maisons d'arrêt et de correction (MAC) dont 3 par région à l'exception de Dakar et de Saint-Louis qui ont chacune 4.
- 2 Camps Pénaux (CP) à Dakar et à Kaolack (Koutal).
- 1 Maison Centrale d'Arrêt (MCA) à Dakar.
- 1 Maison de Correction à Dakar (Sebikotane)
- 1 Pavillon Spécial (PS) à Dakar (Hôpital Le Dantec).

2. LES ECROUES

2. 1. Situation générale

A la date du 31 Décembre 2004, 20355 personnes étaient écrouées à la suite d'un mandat de dépôt d'arrêt d'amener ou d'une réquisition d'incarcération de l'autorité judiciaire, qu'elles soient condamnées, mise en liberté provisoire, acquittées ou relaxées par la suite. Les hommes représentent 93% et les femmes 7% de la population écrouée.

2. 2. Répartition géographique

La population carcérale est inégalement répartie dans les régions. Dakar bat le record avec 49% des écroués, suivi de Thiès avec 11%, de Kaolack avec 7%, St Louis (5%) et Diourbel (4%). Ceci s'explique par le fait qu'elles constituent des carrefours dans les mouvements de population.

3. LES DETENUS

3.1. Les effectifs globaux

Si on regarde le tableau 5 (en annexe), on note une augmentation du nombre de détenus dans les établissements pénitentiaires malgré le déficit des places disponibles. A la date du 31 Décembre 2004, les effectifs étaient de 6833 soit une hausse de 4,1 % par rapport à l'année 2003 (6552). Ceci confirme d'année en année le dépassement de la capacité d'accueil des prisons et pose le problème de l'état des structures et la vétusté des équipements.

Tableau 1 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES DETENUS EN 2003 et 2004

REGION	2003	2004
DAKAR	2814	2865
ZIGUINCHOR	225	230
DIORBEL	517	536
SAINT LOUIS	363	334
TAMBACOUNDA	272	322
KAOLACK	616	687
THIES	787	736
LOUGA	303	372
FATICK	277	292
KOLDA	310	361
MATAM	68	97
TOTAUX	6552	6833

3.2. Les effectifs selon le groupe d'âge et le sexe

Par rapport à 2003, l'étude de la moyenne mensuelle pour l'année 2004 montre que la criminalité a augmenté pour presque toutes les tranches d'âge. Par contre les tranches d'âge 19 à 25 ans, 46 à 55 ans et 55 ans et plus ont subi une baisse. La tranche d'âge la plus importante est celle de 26 à 35 ans (2449 dont 211 femmes), suivie de celle de 19 à 25 ans (1960 dont 97 femmes) qui a subi néanmoins une baisse et celle de 36-45 ans (1506 dont 61 femmes).

3.3. La répartition selon la nature de l'infraction et l'âge

L'analyse du tableau ci-dessous montre que 40,1 % des détenus sont incarcérés pour vol pour l'année 2004 dont 68 femmes, suivi des détentions pour usage de stupéfiants 27,8% dont 68 femmes.

On remarque aussi que le nombre de femmes détenues est notable en ce qui concerne l'infanticide.

Tableau 2 : Répartition selon la nature de l'infraction et l'âge

INFRACTION	Ages												Total		
	13 à 18 ans		19 à 25 ans		26 à 35 ans		36 à 45 ans		46 à 55 ans		+ 55 ans				
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Meurtre, assassin, Parricide	5		37	3	51	4	37	2	31	1	10		171	10	181
Infanticide		3		9		6		2					0	20	20
Coups et blessures volontaires	15	3	95	16	73	12	36	5	14	2	7	1	240	39	279
Homicide- v. et involontaire	4		33		55		43		20		6		161	0	161
Viol, Attentat aux Mœurs	11		55	1	86	118		20	1	9			153	148	301
Proxénétisme				2		2	2		1				3	4	7
Vols	190	3	958	31	833	26	521	7	150	1	24		2676	68	2744
Escroquerie Abus de Confiance	6		72	2	151	6	117	2	70	2	29		445	12	449
Recel	5	2	16		35	2	27	3	23		10		116	7	123
Faux, usage de faux			30		82		39	1	17		8		176	1	177
Vagabond, mendicité	25	2	35		27		13		2				102	2	104
Usage et trafic stupéfiants	61	2	482	9	768	14	503	8	21	2	33		1868	35	1903
Rébellion, Outrage à Agent	2		19		17		24	1	12		1		75	1	76
Détour de deniers Publics			2		6	1	21	1	5		1		35	2	37
Fraudes			11		13	2	15	2	3		1		43	4	47
Atteinte à la sûreté de l'Etat					2		2		1		2		7	0	7
Autres délits	9		42	24	39	18	45	7	24	2	5		164	51	215

4. La situation carcérale

4.1. Les détenus provisoires

Au 31 décembre 2004, le nombre des détenus provisoires s'est élevé à 2099 contre 2112 à la même date en 2003 reflétant une baisse de 103 unités. Les femmes, les mineurs et les étrangers représentent les effectifs faibles par rapport aux hommes :

Hommes 83%
Femmes : 6 %
Mineurs : 5 %

4.2. Les condamnés

En 2004, le nombre des condamnés sénégalais est plus élevé (4485) par rapport à 2003 (4186) à la même période. Les peines allant de 1 à 2 ans sont les plus élevées, soit 94% des condamnés sénégalais et pour l'ensemble des étrangers 6%. Cette situation s'explique par le fait qu'il y'a une hausse des infractions pouvant entraîner une condamnation.

5 LES SORTIES

5.1. Les sorties courantes

Au cours de l'année 2004, 16828 sorties ont été enregistrées sur l'ensemble des établissements pénitentiaires (tab10). Elles ont été plus importantes par rapport à 2003 (16393).

Pour cette édition, les renseignements sur les sorties exceptionnelles, les évasions et les décès ne sont pas disponibles.

6. Direction des Services Judiciaires

6.1 Personnel judiciaire

A Les Magistrats

Année	Nombre
2001	273
2002	287
2003	301
2004	316

Source DSJ

B Les Greffiers en chef

Année	Nombre
2001	14
2002	14
2003	43
2004	64

Source DSJ

C Les Greffiers

Année	Nombre
2001	72
2002	90
2004	78

Source DSJ

D'une manière générale, l'effectif du personnel judiciaire augmente chaque année. Cependant, on note une baisse entre l'année 2003 et l'année 2004 pour les greffiers.